



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

Procès-verbal

Groupe de discussion CC EOS sur le Bulot

Réunion virtuelle via Zoom, 23 octobre 2025

1. Mot de bienvenue du président

Le président du groupe de discussion, Xavier Tétard, a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants. L'ordre du jour a été adopté. Dominique Thomas, John Lynch et Aodh O'Donnell ont présenté leurs excuses.

Le président a rappelé le contexte à ceux qui n'étaient pas présents lors des réunions précédentes en décembre 2022 ou qui ne s'en souvenaient peut-être pas. Il a expliqué que lors des discussions précédentes au sein du groupe de réflexion, une limitation de la longueur des navires à 16 mètres pour la pêche au bulot avait été proposée, ainsi qu'une grille de tri minimale de 22 mm et l'obligation pour les navires pêchant le bulot dans la Manche d'être équipés de systèmes de surveillance des navires. Le président a noté que depuis ces propositions, des mises à jour scientifiques avaient été apportées, que Laurence Hégron Macé, de Smel, présenterait plus tard, et que des réglementations nationales avaient été mises en œuvre. Au moment des échanges précédents, en 2022, il n'existait pas de cadre national pour la gestion de la pêche au bulot au-delà de la limite des 12 milles dans la Manche orientale et occidentale, bien que des réglementations régionales existaient dans la limite des 12 milles. Il a souligné que l'ensemble de la zone est désormais couvert par des mesures de gestion, notamment l'octroi de licences et l'application de la limite de 16 mètres pour les navires et de la grille de tri de 22 mm, ce qui signifie que les propositions au niveau européen se reflètent désormais dans la pratique nationale française. Le président a souligné que ce contexte justifie la poursuite des efforts visant à assurer l'harmonisation à un niveau plus large.

Points d'action de la dernière réunion (5 décembre 2022)

1	Les membres ont convenu que l'avis 2021 devrait être envoyé au groupe des États membres du EOS afin de demander une recommandation commune sur la gestion des bulots dans les eaux de l'UE des divisions CIEM 7d et 7e. Ils ont également convenu que cette demande devrait être envoyée en janvier, avec le début de la nouvelle présidence irlandaise.
2	Le secrétariat diffusera la semaine prochaine un projet d'avis actualisé s'adressant spécifiquement aux États membres du EOS, accompagné d'une demande de recommandation commune. Le nouvel avis comprendra une annexe énumérant toutes les preuves scientifiques disponibles (ou qui le seront prochainement) à l'appui de la proposition de gestion du CC EOS.
3	Les membres feront part de leurs commentaires sur l'avis et des sources des preuves scientifiques avant le 11 janvier.
	Tous les points ci-dessus ont été traités grâce à la soumission de l'avis du CC EOS sur la gestion des bulots dans la Manche le 2 février 2023.



Points d'action de la réunion du groupe de travail 3 à Vigo (3 juillet 2025)

1	Le secrétariat doit entamer la reconstitution du groupe de travail sur les bulots
	Réalisé grâce à l'organisation de la réunion d'aujourd'hui.

2. Nomination du nouveau président du groupe de réflexion – Xavier Tetard & Alexandre Leclerc, CRPMEM

Passant au point suivant de l'ordre du jour, le président a proposé la nomination d'Alexandre Leclerc au poste de nouveau président du groupe de réflexion. Il a souligné qu'Alexandre est membre du bureau de la CRPM et pêcheur professionnel de bulots. Le secrétariat a précisé qu'en raison du faible nombre de membres présents à la réunion, la nomination d'A. Leclerc se ferait par procédure écrite.

3. Discussion avec Alexandre Leclerc (CRPMEM) sur la gestion du bulot

Le président a ensuite invité A. Leclerc à partager son point de vue sur l'état actuel de la pêche au bulot. A. Leclerc a expliqué que la réunion était l'occasion de relancer le groupe de réflexion, de protéger les zones de pêche et de dialoguer avec d'autres parties prenantes, en particulier les collègues irlandais, afin de comprendre comment ils gèrent leurs ressources. Il a souligné que le changement climatique affectait les populations de bulots et que la coopération était essentielle pour préserver la pêche et empêcher l'arrivée soudaine de grands navires qui pourraient avoir des répercussions économiques importantes. A. Leclerc a insisté sur le fait que les discussions avec les autres États étaient cruciales pour garantir une gestion durable et la poursuite des activités de pêche artisanale au bulot.

Le président a ajouté que, même si la présentation scientifique de L. Hegron Mace fournirait des données détaillées, il était déjà clair que la situation des bulots restait difficile, ce qui confirmait les conclusions précédentes du groupe de réflexion. Il a souligné qu'un certain nombre de navires, tant du côté français que du côté anglais, dépendaient de cette espèce et que, même si les opérations actuelles devaient être maintenues, les conditions ne permettaient pas une expansion supplémentaire. Il a insisté sur l'importance de la prudence et de la mise en œuvre de mesures de gestion pour préserver la ressource.

Pauline Stephan a demandé à A. Leclerc si, en tant que pêcheur professionnel, il avait des contacts avec des pêcheurs de bulots anglais, soit à titre individuel, soit par l'intermédiaire d'associations. A. Leclerc a confirmé qu'il était en contact avec plusieurs armateurs anglais, en particulier ceux qui travaillent près de Fécamp, principalement pour coordonner l'utilisation des zones. Il a noté que la communication est souvent facilitée par des outils de traduction et que les relations ont généralement été positives. Le président a souligné qu'il était important de comprendre les activités de pêche et les perceptions des autres États membres et des pays tiers pour assurer la coordination et la durabilité. P. Stephan a ajouté que le site web du gouvernement



britannique publiait des données mensuelles ou bimestrielles sur les espèces non soumises à quota, y compris les bulots, qui pouvaient fournir des informations utiles.

4. Discussion avec Laurence Hégron Macé – Smel, Synergie Mer et Littoral (diapositives)

Le président a noté que la présentation de L. Hégron Macé permettrait d'illustrer les points déjà soulevés et d'identifier d'autres sujets de discussion.

L. Hégron Macé a commencé sa présentation en remerciant le président et en précisant que toutes les données et analyses qu'elle allait présenter étaient le fruit d'un travail collectif mené par divers partenaires sur une longue période. Elle a rappelé qu'une grande partie de ce travail avait été présentée lors de la précédente réunion du CC EOS en juin 2020, ce qui avait conduit, comme l'a mentionné le président, à l'élaboration d'un certain nombre de propositions. L. Hégron Macé a expliqué que sa présentation comprendrait quelques diapositives illustrant les travaux antérieurs, servant principalement de guide pour rappeler aux participants les conclusions précédentes, fournir un contexte et présenter le projet CCLIMB'UP, qui a démarré il y a quelques mois et se poursuivra jusqu'en 2027. Ce projet se concentre sur l'impact du changement climatique dans la Manche et ses effets sur le bulot et son exploitation.

L. Hégron Macé a ensuite présenté un aperçu national de la pêche au bulot. Si l'on considère la région de la Manche et de la mer du Nord, en particulier les divisions 7e et 7d, le bulot reste en deuxième position en termes de valeur, mais est tombé à la septième place parmi les principales espèces. En 2023, les débarquements s'élevaient à un peu plus de 7 500 tonnes, contre plus de 10 000 tonnes en 2022, soit une baisse de 25 %. Toutefois, la valeur des captures a légèrement augmenté ces dernières années, passant de 28 à 32 millions d'euros, malgré les fluctuations liées à la variation des volumes de captures, aux conditions du marché et aux prix. L. Hégron Macé a fait remarquer que les prix s'étaient globalement stabilisés ces derniers temps, ce que le président a confirmé.

Se concentrant sur la partie occidentale de la Manche, L. Hégron Macé a souligné que les débarquements étaient restés autour de 10 000 tonnes pendant plus de vingt ans, mais que ces dernières années, en particulier en 2023-2024, ils avaient connu une baisse significative, estimée à 69 %, pour atteindre un peu plus de 3 000 tonnes débarquées en 2024. Le nombre de navires a également diminué, passant de 130 en 2017 à 70 en 2024, soit une réduction de 46 %, ce qui indique que le secteur est soumis à une pression considérable et soulève des questions quant à sa viabilité à long terme.

L. Hégron Macé a ensuite abordé les changements dans les zones de pêche. Depuis 2013, on observe un changement notable dans les zones d'opération des navires français. Les débarquements dans les eaux autour de Jersey ont presque disparu, passant de 1 400 tonnes en 2017 à environ 150 tonnes en 2024. Ce changement est en partie dû à la concurrence avec d'autres pêcheries, telles que la pêche aux coquilles Saint-Jacques près de Granville, où les pêcheurs de bulots peuvent détenir des licences de pêche aux coquilles Saint-Jacques et se



livrer à la récolte de ces dernières, ce qui explique en partie la mobilité observée dans les zones de pêche.

En ce qui concerne le changement climatique, L. Hégron Macé a rappelé aux membres les travaux antérieurs présentés en juin 2021 dans le cadre de projets tels que Buloclim et Bestclim, et plus récemment Mecanor, qui s'étaient concentrés sur la reproduction des bulots et certains aspects de la gamétogenèse dans des environnements contrôlés. Elle a noté que le bulot se trouve à la limite sud de son aire de répartition en Normandie et en Bretagne nord, ce qui rend l'espèce très sensible à la température, qui affecte le frai, l'éclosion, la gamétogenèse et la mortalité des adultes. Des études antérieures menées dans le cadre de Buloclim ont également examiné l'origine géographique des stocks de bulots, notamment en Écosse, en Irlande, dans le Cotentin et plus au sud près d'Oléron, révélant un gradient nord/sud sur les paramètres du cycle de vie (taille à maturité). L. Hégron Macé a mis en avant une hypothèse clé pour l'étude actuelle : le changement climatique affecte-t-il le comportement d'enfouissement pendant la coupure biologique (estivation), et le bulot est-il capable de creuser plus profondément pendant les vagues de chaleur, car les données sur cet aspect sont limitées, voire inexistantes. Cette question sera abordée dans le cadre du projet CCLIMB'UP.

L. Hégron Macé a brièvement présenté la chronologie des recherches antérieures. Les premiers travaux ont débuté au début des années 2000 et se sont concentrés sur les pratiques de tri à bord et la sélectivité des engins de pêche afin de garantir l'absence de bulots hors taille dans les débarquements. . A partir de 2009, les premières investigations ont porté sur le suivi de l'état du stock de bulot. Entre 2012 et 2016, d'autres travaux ont examiné les indicateurs biologiques (reproduction) et socio-économiques, notamment la santé des entreprises de pêche, qui continueront d'être mis à jour dans le cadre du projet CCLIMB'UP. Le projet Mecanor (2022-2023) s'est également concentré sur les indicateurs biologiques. De premiers modèles d'évaluation de stocks à données limitées ont pu être testés dans le cadre des projets BESTCLIM et MECANOR.. L'ensemble de ces travaux et de ses suivis ont permis d'aboutir à une certification MSC de la pêcherie de bulot dans la région occidentale du Cotentin, mais qui a ensuite été suspendue en 2024, dans la mesure où le stock a fortement diminué.

L. Hégron Macé a ensuite présenté le projet CCLIMB'UP (2025-2027), qui comporte trois axes de recherche principaux. Le premier axe concerne l'impact du changement climatique sur les étapes clés du cycle de vie du bulot, dans le but d'identifier les effets du climat sur la biologie de l'espèce, avec la participation de l'Ifremer, de l'université de Caen, du SMEL et du Comité Régional de Normandie. Le deuxième axe porte sur le suivi halieutique de la pêcherie pour une gestion durable des ressources, dans le prolongement des activités de surveillance engagées depuis 2009 dans la partie occidentale de la Manche. L'objectif est de co-développer des solutions durables et adaptées pour les entreprises de pêche tout en protégeant les ressources. Le troisième axe se concentre sur la situation socio-économique des entreprises de pêche, en évaluant leur santé financière avec le soutien d'un partenaire sous contrat, afin d'explorer les moyens de renforcer la résilience du secteur.



L. Hégron Macé a présenté un bref aperçu historique de la pêche au bulot, en distinguant la région occidentale de la Manche de la région orientale. Elle a expliqué que la pêche dans la région occidentale du Cotentin est une activité très ancienne, avec des mesures réglementaires remontant aux années 1980. Elle a noté que les débarquements étaient relativement stables depuis plus de vingt ans, autour de 10 000 tonnes, mais qu'ils avaient connu une baisse prononcée depuis 2018. En 2024, les débarquements par unité d'effort (LPU), ou DPE en français, ont atteint leur niveau le plus bas jamais enregistré, avec seulement 121 kilogrammes de bulots par pêcheur et par sortie, ce qui a entraîné la suspension de la certification écologique MSC cette année-là.

En revanche, L. Hégron Macé a expliqué que la pêche dans la Manche orientale est beaucoup plus récente, se développant progressivement du sud vers le nord. Elle a illustré les débarquements pour trois secteurs : la baie de Seine et le nord du Cotentin, la Seine-Maritime et Boulogne dans la région Hauts-de-France. Elle a noté un pic des captures vers 2018, suivi d'un déclin, puis d'une tendance relativement stable ces dernières années. Elle a suggéré qu'Alexandre Leclerc donne son avis sur 2024 et, éventuellement, sur 2025, même si l'année n'est pas encore terminée. Elle a en outre précisé que dans la Manche orientale, le développement progressif de la pêche, qui a débuté en 2007 en Seine-Maritime et a atteint les zones les plus septentrionales en 2015, était en partie lié à la réorientation de l'effort de pêche des stocks de poissons plats en déclin, en particulier la sole, vers la pêche au bulot.

L. Hégron Macé a ensuite présenté la méthodologie du projet CCLIMB'UP. Elle a souligné la combinaison de la surveillance biologique et halieutique avec des expériences contrôlées en laboratoire étudiant diverses caractéristiques du cycle biologique des bulots. Elle a mis l'accent sur la surveillance de la température, notant que des bases de données de plus en plus complètes sont en cours d'élaboration, avec un partage et une intégration des données entre les institutions. Elle a également décrit l'analyse des données de capture, l'organisation d'ateliers pour échanger et synthétiser les résultats, et la surveillance socio-économique des entreprises de pêche, le tout dans le cadre d'une approche holistique qui s'appuie sur une base déjà riche de données acquises, tout en reconnaissant que la collecte de données supplémentaires est en cours.

L. Hégron Macé a ensuite abordé l'impact du changement climatique sur les stocks de bulots, en commençant par le contexte climatique. Elle a noté que la distribution des bulots se situe déjà à la limite sud de la région, ce qui fait de la température un facteur critique. De multiples sources de données sur la température sont en cours de collecte ou ont déjà été collectées par différentes organisations. Il s'agit notamment de données satellitaires et de bouées instrumentées, ainsi que de réseaux d'observation à long terme maintenus par le SMEL depuis le début des années 2000. Des données supplémentaires proviennent de campagnes scientifiques menées par l'Ifremer.

L. Hégron Macé a décrit une approche participative impliquant les pêcheurs, dans le cadre de laquelle des enregistreurs de température sont déployés sur leurs casiers. Alors que les ensembles de données plus importants couvrent généralement les températures de surface (le



premier mètre d'eau), ces capteurs participatifs mesurent les températures au fond, ce qui permet de comparer les conditions thermiques de surface et de fond dans la Manche occidentale et la Manche orientale. Les mesures de température sont collectées à l'échelle quotidienne, mensuelle et annuelle afin de quantifier les variations, y compris les fluctuations mensuelles dans les zones de pêche. Les vagues de chaleur marines sont également identifiées et caractérisées afin d'évaluer les anomalies, leur durée et la synchronisation entre les températures de surface et de fond.

Elle a illustré cela à l'aide de courbes de température pour 2022, en mettant en évidence les vagues de chaleur marines en rouge et en rose clair, qui ont été particulièrement importantes dans la Manche occidentale cette année-là. Une autre illustration montrait un capteur déployé au large de Granville qui se déplace avec les zones de pêche des pêcheurs plutôt que de rester fixe. Elle a noté que des décisions devront être prises en collaboration avec des partenaires concernant l'utilisation de capteurs de température de fond à point fixe, éventuellement en conjonction avec des bouées instrumentées, gérées par l'Ifremer et l'université de Caen. La surveillance comparative des températures pour 2024 et 2025 montre que 2025 s'est réchauffée rapidement à partir du mois d'avril, dépassant les niveaux de 2024 et connaissant des vagues de chaleur plus longues, une évolution préoccupante pour les stocks de bulots.

À l'aide de séries de données à long terme, l'Ifremer a analysé les tendances annuelles et saisonnières des températures depuis le début des années 1990 jusqu'en 2023, révélant un réchauffement significatif d'environ 1,5 °C en 40 ans dans le golfe de Normandie-Bretagne. Le réchauffement est évident tout au long de l'année, avec des augmentations plus prononcées au printemps. Les vagues de chaleur marines sont également devenues plus fréquentes et plus longues, avec dix événements au cours des onze dernières années, soulignant l'effet cumulatif des événements épisodiques sur le réchauffement à long terme et le stress potentiel sur la ressource.

L. Hégron Macé a ensuite examiné les conséquences pour les bulots. En utilisant un seuil de 18°C, au-dessus duquel les bulots entrent en estivage, elle a expliqué qu'avant 2000, de telles températures étaient rarement atteintes en été. À partir de 2018, environ 50 % des jours d'été dépassent ce seuil, soumettant les bulots à des périodes plus longues de stress thermique qui peuvent affecter leur activité biologique. En hiver, les températures supérieures à 9,5 °C sont critiques pour la reproduction et le frai. Les analyses historiques indiquent qu'avant 2011, environ 60 % des jours d'hiver étaient en dessous de ce seuil, alors qu'entre 2022 et 2024, ce chiffre est tombé en dessous de 10 %, ce qui indique des hivers plus doux et une période de reproduction plus courte.

Afin d'évaluer l'impact sur la maturité reproductive, le projet a procédé à des prélèvements in situ à des moments clés de l'année, à savoir en février, avril, juin, août, octobre et décembre. Les données d'octobre ont été collectées pour les régions de l'est et de l'ouest du canal. Les stades de maturité sont évalués à l'aide de données biométriques telles que la taille et le poids, l'observation visuelle des organes reproducteurs et une analyse histologique plus détaillée. Cela permet de déterminer la taille à laquelle 50 % des bulots atteignent la maturité sexuelle (L50) et



l'effort de reproduction, mesuré par l'épaisseur et la surface des gonades. Ces analyses seront intégrées aux conditions de température et aux impacts des vagues de chaleur, actualisant les études précédentes menées en 2008 pour le canal de la Manche occidental et depuis 2020 pour le canal de la Manche oriental dans le cadre du projet Mecanor. Les chiffres préliminaires illustrent les tailles L50, en précisant que les données pour les deux sexes sont actuellement combinées et peuvent différer entre les mâles et les femelles.

L. Hégron Macé a ensuite présenté une autre ligne de recherche récemment lancée. Dans le cadre du projet, l'accent est mis sur l'effet de la température sur le cycle biologique du bulot, mais cette recherche est menée dans un environnement contrôlé. Ces expériences sont prévues spécifiquement pour la Manche, car les procédures sont assez complexes et l'objectif est également de mettre à jour les ensembles de données précédents. Depuis 2015-2016, les conditions climatiques ont continué à changer, avec des phénomènes tels que les vagues de chaleur marines qui sont devenus plus prononcés, ce qui a incité à explorer plus en profondeur les effets de la température.

Les dispositifs expérimentaux sont déjà en place et opérationnels au SMEL, ce qui permet à l'équipe d'étudier comment la température influence la reproduction, la gamétogenèse et la mortalité des adultes chez les bulots. La conception de ces expériences est affinée en collaboration avec l'Ifremer, l'université de Caen et d'autres partenaires du projet. Différents scénarios sont testés, notamment des hivers froids ou chauds et des étés modérés ou extrêmes, en utilisant 2021 et 2022 comme années de référence. Les paramètres tels que la température moyenne, les seuils, l'intensité et la durée d'exposition à la température sont en cours de finalisation avant le début des expériences. Les marqueurs de l'état physiologique ont également progressé, permettant un suivi plus précis de la gamétogenèse, y compris désormais chez les bulots femelles. Auparavant, les analyses se limitaient aux mâles en raison de la difficulté à déterminer le sexe des animaux sans les sacrifier, mais de nouvelles techniques basées sur l'utilisation de peptides permettent une détermination précise du sexe mâle dès le départ, garantissant ainsi un échantillonnage équilibré entre mâles et femelles.

Un nouvel aspect du projet se concentre sur le comportement d'enfouissement des bulots en fonction de la température. Il sera également mené dans des environnements contrôlés au SMEL à l'aide d'équipements spécialisés et d'accéléromètres, afin de suivre les mouvements des bulots dans les sédiments. Les expériences simuleront des vagues de chaleur et évalueront les réponses comportementales dans différents types de sédiments, en enregistrant les températures des sédiments et de l'eau. Cette approche expérimentale complexe vise à comprendre comment les bulots adaptent leur comportement d'enfouissement aux facteurs de stress environnementaux.

L. Hégron Macé a ensuite abordé les études sur la croissance. Des recherches antérieures menées dans la partie occidentale de la Manche (BESTCLIM) et dans la partie orientale, (Mecanor), avaient examiné la croissance à l'aide d'opercules et/ou de statolithes, bien que l'extraction des statolithes ait été difficile. Des améliorations récentes permettent désormais une extraction sans dommage des statolithes, fournissant des courbes de croissance plus précises



liées à l'âge, à la taille et aux taux de croissance annuels, et permettant d'évaluer les effets de la température sur la croissance.

En ce qui concerne la surveillance des pêcheries, l'accent a été mis depuis 2009 sur des campagnes scientifiques à long terme dans la partie occidentale de la Manche, dans le but de maintenir une collecte cohérente de données sur les captures par unité d'effort (CPUE) et la structure des populations. Avant 2021, les enquêtes étaient indépendantes et réparties sur plusieurs sites, suivant l'activité de pêche afin de maximiser la couverture. Depuis 2021, une seule enquête annuelle revisite des stations géolocalisées fixes, impliquant trois navires sélectionnés et la pleine collaboration des pêcheurs, fournissant ainsi des données standardisées de haute qualité. Dans la partie orientale de la Manche, un programme de surveillance permanent similaire est en cours de mise en place, la première enquête du printemps 2025 étant déjà terminée. Les analyses sont effectuées à terre à partir d'échantillons bien documentés, ce qui garantit l'intégrité des données malgré l'intensité logistique des opérations.

L. Hégron Maée a souligné que les nouveaux modèles d'évaluation des stocks, développés par l'Ifremer, utiliseront ces données pour évaluer les stocks de bulots, en tenant compte de la capturabilité limitée inhérente à la pêche au casier. Ces modèles tiendront compte de la répartition par âge et par taille, dans le but de fournir des évaluations précises et pertinentes sur le plan opérationnel pour une gestion adaptative des ressources dans les stocks de la Manche occidentale et orientale.

Les études de sélectivité ont également été abordées, en particulier la nécessité de trier les bulots à bord afin de respecter la taille commerciale minimale de 45 mm. Les travaux antérieurs avaient augmenté l'espacement des mailles à 22 mm, mais les recherches en cours explorent la possibilité de l'augmenter encore à 24 mm, en évaluant les impacts biologiques et socio-économiques. Les essais préliminaires, menés dans le cadre d'un stage de six mois, ont consisté à trier séquentiellement à travers des mailles de 22 mm et 24 mm. Les résultats ont montré qu'une maille de 24 mm permet de conserver les individus plus grands, précieux pour la reproduction, tandis que les bulots plus petits sont rejetés. Cet ajustement pourrait stimuler la biomasse reproductrice et renforcer la résilience face à la pression de la pêche et au changement climatique, même s'il s'accompagne de pertes moyennes estimées à environ 16,5 % pour la production et 18,1 % pour l'économie. La compensation de ces pertes pourrait commencer dès la première année grâce à la croissance naturelle, mais des mesures de soutien au secteur de la pêche seraient nécessaires.

La question de l'acceptation par les consommateurs a également été abordée. Alors que l'on pense généralement que les consommateurs préfèrent les bulots plus petits, une enquête récente menée lors du festival de Granville début octobre a remis en cause cette hypothèse. Sur les 182 personnes interrogées, plus de 30 % préféraient les bulots de taille commerciale (55 mm), plus de 20 % préféraient ceux de 51 mm et moins de 10 % préféraient ceux de 45 mm. Ces résultats suggèrent que les tailles plus grandes pourraient être plus acceptables qu'on ne le



pensait auparavant, ce qui fournit des indications utiles pour les discussions avec les pêcheurs concernant les réglementations sur la taille minimale.

Enfin, le statut socio-économique des entreprises de pêche constitue le dernier axe du projet. Le CRPMEM analyse les données comptables et opérationnelles d'une population de référence de pêcheurs de bulots. L'objectif est d'évaluer les coûts, les ratios de rentabilité et la santé globale des entreprises, en comparant avec des études précédentes afin de comprendre les tendances et d'identifier les mesures potentielles pour soutenir l'adaptation aux changements en cours. Le but est de développer des solutions durables et adaptées au contexte pour le secteur. L. Hégron Macé a conclu en indiquant que les discussions sur ces sujets se poursuivraient avec toutes les parties prenantes présentes.

Le président a ouvert le débat en soulignant le caractère global de l'approche présentée, en se référant aux projets en cours et aux connaissances déjà acquises, en particulier l'impact du changement climatique, qui se traduit par une baisse des rendements et de la production. Il a souligné que cette situation avait entraîné la perte du label MSC pour les bulots du Cotentin occidental, illustrant les limites actuelles de la gestion durable et justifiant une certaine prudence. Il a ensuite invité les participants à poser des questions ou à faire des commentaires.

P. Stephan s'est enquis des liens avec les plans de gestion britanniques pour les bulots. L. Hégron Macé a expliqué qu'elle avait participé à des échanges internationaux dans le cadre du groupe bulot organisé par le CIEM permettant le partage de connaissances sur cette espèce, les projets menés et une réflexion sur l'harmonisation des protocoles scientifiques, notamment en termes de cartographie et d'état des stocks du bulot en Manche. Le président a souligné l'importance de s'appuyer sur le groupe de travail du CIEM sur les bulots pour combler les lacunes en matière de données, notamment en compilant les informations disponibles du côté britannique afin d'évaluer objectivement la situation pour le CC.

Ilaria Bellomo a demandé des éclaircissements sur la perte du label MSC. L. Hégron Macé a pris la parole pour préciser que, bien que les données MSC aient été collectées pendant plusieurs années, il n'était actuellement pas possible de maintenir la certification en raison du déclin de la ressource et du coût élevé de la surveillance. Le président a ajouté que la suspension de la certification MSC était également un signal fort de la situation critique à laquelle sont confrontés les bulots, malgré les mesures de gestion déjà en place. Il a souligné la baisse exceptionnelle de la production ces dernières années et la nécessité de tirer la sonnette d'alarme. L. Hégron Macé a insisté sur le décalage entre les délais scientifiques et professionnels, expliquant que certains indicateurs biologiques montraient des signes de stress thermique sur la reproduction des bulots bien avant que les impacts sur la pêche ne soient visibles.

I. Bellomo a ensuite demandé quels étaient les commentaires et les perspectives des opérateurs de pêche sur la proposition d'augmenter la taille minimale des prises. L. Hégron Macé a indiqué que les opérateurs de pêche étaient préoccupés par les pertes économiques potentielles, mais qu'un gain en biomasse reproductive était attendu. Un travail de communication, d'éducation et d'explication était nécessaire pour obtenir le soutien des pêcheurs. A. Leclerc a confirmé que la sensibilisation des pêcheurs avait commencé il y a plusieurs années et qu'au fil du temps, le



déclin des ressources avait convaincu la majorité d'entre eux de l'importance de ces mesures. L. Hégron Macé a ajouté que la participation des pêcheurs à la collecte de données dans le cadre de la science participative renforçait le lien entre la recherche et la pratique professionnelle.

Le président a remercié L. Hégron Macé pour sa présentation détaillée et la discussion fructueuse avec les membres.

5. Divers et résumé des Points d'action et des décisions adoptées par le président

Aucun point n'a été soulevé sous la rubrique « Questions diverses ».

Points d'action:

1	Les membres du groupe de discussion nomment Alexandre Leclerc (CRPMEM), proposé par Xavier Tétard, nouveau président du groupe de discussion par procédure écrite.
2	Le secrétariat transmettra aux membres du groupe de discussion l'avis du CC EOS sur la gestion des bulots dans la Manche (daté du 2 février 2023) et la réponse correspondante de la Commission européenne. Ces documents permettront de clarifier la position de la Commission et d'identifier les lacunes en matière de données mises en évidence à ce moment-là.
3	Les membres du groupe de discussion / le secrétariat collecteront de nouvelles données auprès du secteur et sur les pratiques de gestion actuellement en vigueur dans d'autres pays, en particulier au Royaume-Uni, mais aussi en Irlande.
4	Le secrétariat consultera les membres du groupe de discussion afin de connaître leur intérêt à collaborer avec le CIEM pour présenter des données et des informations actualisées sur les bulots. L'objectif est de comprendre les lacunes existantes en matière de connaissances, les travaux en cours du CIEM et si de nouvelles propositions sur la gestion des bulots sont à l'étude ou pourraient être soumises à la Commission.
5	Le secrétariat doit poursuivre ses contacts avec Laurence Hégron Macé (SMEL) pour obtenir des informations actualisées sur le projet CCLIMB'UP.

Solène Prévalet a appuyé la demande au sein du CA et a réitéré l'intérêt continu pour cette question. Le président a remercié les participants, le secrétariat et les interprètes, puis a clos la réunion.

Participants

NWWAC Members	
Alexandre Leclerc	CRPMEM
Solène Prévalet	FROM Nord
Pauline Stephan	CNPMEM



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

**NORTH WESTERN
WATERS**
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

Xavier Tetard	CRPMEM
Observers / Speakers	
Laurence Hégron Macé	SMEL
NWWAC Secretariat	
Ilaria Bellomo	
Mo Mathies	